

MESNAY

# Cœur du Jura veut produire de l'électricité avec les turbines de la cartonnerie

La communauté de communes veut investir dans les énergies vertes. Avec l'achat des turbines de l'ancienne usine de la cartonnerie, elle veut produire de « l'électricité propre », grâce à l'eau qui circule dans le canal. L'exploitation serait confiée en délégation de service publique.

Les élus communautaires rêvent d'un nouveau souffle pour les deux turbines hydroélectriques de la cartonnerie de Mesnay. Avec en ligne de mire une production d'électricité made in Cœur du Jura.

« Si on veut en faire quelque chose, il faut que la communauté de communes en ait la pleine propriété. Elles fonctionnent mais elles n'ont pas un rendement optimal », indique Jean-Baptiste Baud, vice-président à l'environnement. Et d'ajouter : « La production d'énergie hydraulique rentre dans le plan climat énergie de la communauté de communes. »

L'emprunt contracté pour cet achat serait remboursé à long terme par les revenus issus de l'exploitation par le délégataire. La collectivité devra prendre en charge la rénovation des biens. Selon le propriétaire actuel, Yves Saillard, il faut facilement investir « 300 000 euros ». « Elles ont 100 ans », rappelle celui qui a décidé de vendre pour raisons de



La turbine de la cartonnerie située à l'extérieur du bâtiment a été achetée par l'association La Cartonnerie de Mesnay en 2007. Photo Progrès/Bernard GUILLOT

santé. Roland Chaillon, élu communautaire, salue une « intention excellente ». Et de reprendre : « L'hydraulique dans le Jura, c'est compliqué. Déjà le débit des rivières fait que les turbines hydrauliques ont par définition un fonctionnement intermittent, le deuxième phénomène est le souci de fossilisation où l'eau con-

tient une très grande quantité de calcaire. J'invite la communauté de communes à prendre l'avis de spécialistes. »

« En ce moment, le canal est à sec, confirme Yves Saillard. En général, elles tournent de novembre à mars. Mais l'eau n'est pas calcaire à Mesnay. » « On ne va pas acheter si la communauté

de communes n'a pas de retour sur investissement », rassure Jean-Baptiste Baud.

## Le propriétaire vendra au plus offrant

Si le projet est confirmé, Roland Chaillon propose un financement citoyen. On n'en est pas

encore là puisque l'association La Cartonnerie de Mesnay alors en proie à des difficultés financières a vendu les deux turbines en 2020 à la société Hydro Mesnay. L'association avait acheté à la communauté de communes Val de Cuisance une parcelle de quelques ares dans laquelle se situait une turbine en 2007.

## Une vente dont la communauté n'était pas informée

Les élus communautaires déclaraient ne pas avoir été informés de cette vente, d'autant que la communauté de communes est propriétaire d'un bâtiment où se situe une des deux turbines. Pour Yves Saillard, si la communauté de communes était bien propriétaire du bâtiment, la société Sapacem avait vendu la turbine du bâtiment à l'association. La société avait pourtant vendu l'ensemble des biens immobiliers à la communauté de communes du Val de Cuisance en 2005. Dominique Bonnet trouve cela étrange mais n'en sait pas plus.

La communauté de communes a voté un accord de principe pour entreprendre des démarches afin de négocier l'achat des deux turbines et de la parcelle de quelques ares à Yves Saillard. Ce dernier dit avoir déjà reçu plusieurs propositions d'achat de privés. Lui vendra au plus offrant. « Je veux le meilleur prix, déclare-t-il. En ce moment, ça prend de la valeur. »

Maryline CHALON